CONSEIL CANADIEN DES NORMES RAPPORT ANNUEL DE 2006-2007 LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION

Rapport statistique

Au cours de la période s'étendant du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007, le Conseil canadien des normes (CCN) a reçu une demande officielle d'accès à l'information.

Organisation des activités relatives à la Loi

En raison du faible nombre de demandes reçues jusqu'ici, la coordonnatrice de l'AIPRP (activités relatives à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*) remplit actuellement cette fonction à temps partiel.

Toute demande officielle d'accès à l'information est envoyée à la coordonnatrice de l'AIPRP, qui est chargée d'entreprendre la recherche et d'extraire ainsi que de divulguer les renseignements demandés.

Mise en œuvre de la Loi

Le CCN, n'ayant reçu depuis qu'il existe que 32 demandes officielles la *Loi sur l'accès à l'information* a eu peu d'incidence sur lui. Jusqu'à maintenant, le travail du Conseil a consisté principalement à se conformer aux exigences administratives de la Loi.

Délégation

La représentante officielle suivante est responsable de la mise en œuvre de la *Loi sur l'accès à l'information*.

1. Planificatrice générale

	Government of Canada		cuvernement REPORT ON THE ACCESS TO INFORMATION ACT Canada RAPPORT CONCERNANT LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATON													
Institution Standards Council of Canada					da/Conseil canadien des normes					<u></u>		Repor	Reporting period / Période visée par le rapport 2006-04-01 to 2007-03-31			
Source	Source Media / Médias Aca			Acaden	cademia / Secteur universitatire				Business / Secteur commercial			Orgai	Organization / Organisme Pt 1			
		Access to In			ation		II	Dispo	ositon of requests o	comple s dema	eted / andes trai	tées				
Demandes en vertu de la Loi sur l'accès à l'information Received during reporting period / Reçues pendant la période visée par le rapport						1 1			All disclosed / Communication totale				6. Unable to process / Traitement impossible			
Outstanding from previous period / En suspens depuis la période antérieure									osed in part /			1	7.	Abandoned by ap Abandon de la de		
TOTAL						1	3.	Nothin	ng disclosed (exclude	disclosed (excluded) /			8.	Treated informally Traitement non o		
Completed during reporting period / Traitées pendant la période visées par le rapport						1	4.	Nothing displaced (exempt)					TOTAL			
Carried forward / Reportées							5.	Transferred /			Ji iy					1
	ons invoked															1
Exceptions invoquées S. Art. 13(1)(a)				S. Art 16(1)(a)					S. Art. 18(b)				S. Art. 21(1)(a)			
(b)				(b)					(c)	` `			(b)			1
(c)				(c)				(d)						(c)		
(d)				(d)					S. Art. 19(1)				1 (d)			
S. Art. 14				S. Art. 16(2)					S. Art. 20(1)(a)					S. Art.22		
				S. Art. 16(3)					(b)					S. Art 23		
Defence / Défense			S. Art. 17				(c)				S. Art. 24					
			S. Art. 1	8(a)				(d)			S. Art 26					
	ns cited / ns citées											ompletion élai de tra				
S. Art. 68(a)				S. Art. 69(1)(c)						1 [30 days or under / 30 jours ou moins					
(b)	(b)			(d)							31 to 60 De 31 à	1				
(c)				(e)				61 to 120 d De 61 à 12								
S. Art. 69(1)(a)				(f)					121 days or over / 121 jours ou plus						N/A	
(b)				(g)						┧ ╏						
VI Extensio	ons / tions des de	élais					Transla Traduc	tions /		_					of access / e de consultat	ion
	30 days or under / 31 days 30 jours ou moins 31 jours							s requested / demandées			Copies given / Copies de l'origina				I	1
Searching / Recherche									nglish to French / e l'anglais au français	s	2			Examination / Examen de l'original		
Consultation							uctions arées		ench to English / u français à l'anglais				-	Copies and examin Copies et examen	ation /	
Third party / Tiers					" "											
TOTAL		N/A			1											
X Fees / Frais										I		sts ûts				
Net fees collec Frais net per										Ī	Financial (all reasons) / Financiers (raisons)					
Application form /			00 Preparation / Préparation					Salary / Traiteme			t	\$				
Reproduction			Computer proces			processing				<u> </u>	Administration (O and M) / Administration (fonctionnement et n				\$	85
Searching / Recherche			TOTAL						5.00		TOTAL			,	\$	2115
Fees waived / Dispense de frais					No. of times / Nombre de fois				\$	j				on year utilization (al		

\$

\$

Over \$25.00 / De plus de 25 \$ TBS/SCT 350-62 (Rev. 1999/03)

\$25.00 or under / 25 \$ ou moins



0.023

Person year (decimal format) / Années-personnes (nombre décimal)